



Et les DASRI



Étant donné leur caractère dangereux, les Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (les DASRI) font l'objet d'une filière d'élimination spécifique. Un service de collecte spécial a été créé par l'éco-organisme DASTRI. Ce service est ouvert à tous les patients en auto-traitement qui génèrent des déchets piquants, coupants ou tranchants. Il a récemment été élargi aux autotests de diagnostic de maladies infectieuses transmissibles.



Comment ça marche ?

Toutes les pharmacies de France ont l'obligation réglementaire de remettre gratuitement des boîtes à aiguilles. Ces boîtes sont de deux formats, un ou deux litres. Le pharmacien remet une boîte au patient sur présentation d'une ordonnance ou lors de l'achat d'un autotest de diagnostic. La liste des pathologies concernées se trouve sur le site de l'éco-organisme www.dastri.fr, dans la rubrique «acteurs concernés», l'onglet «Les

bénéficiaires». Le patient remplit sa boîte au fur et à mesure. Une fois pleine, il la referme définitivement et peut l'apporter en toute tranquillité dans n'importe quel point de collecte en France. Une carte interactive vous permet de trouver le point de collecte le plus proche de chez vous sur le site www.dastri.fr. Ces déchets seront détruits avec leurs boîtes qui sont à usage unique.

*Si ça pique,
c'est pas moi !*



Vous trouverez plus d'informations sur les opérations de déstockage ponctuelles des pompes patch mylife™ OmniPod® (Pods) sur le site de DASTRI.

DASTRI est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics depuis décembre 2012 dans le cadre d'une filière à Responsabilité Élargie des Producteurs concernant les Déchets d'Activités de Soins à Risques infectieux (DASRI). Il prend

en charge l'obligation réglementaire des producteurs de médicaments et de dispositifs médicaux de mettre en place et de financer la reprise des produits mis sur le marché une fois arrivés en fin de vie.

Moi non plus !





MODE D'EMPLOI



CONTACTEZ-NOUS

QUE FAIRE DE SES



UNE FOIS UTILISÉS ?



Infos Patients



0 805 69 35 36

Service & appel gratuits



contact@dastri.fr



www.dastri.fr



©DASTRI - mars 2017

UN GESTE INDISPENSABLE



Quand vous jetez vos aiguilles à la poubelle, les personnes qui les ramassent **peuvent se piquer**.



POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

En l'absence d'information sur le risque de contamination, elles doivent suivre un **traitement médical préventif très lourd**.



Pour éviter ces accidents, utilisez la boîte DASTRI, disponible en pharmacie, c'est GRATUIT.



1 | QUI EST CONCERNÉ ?

- > **LES PATIENTS EN AUTO-TRAITEMENT**
(sans intervention d'un professionnel de santé)
- > **LES UTILISATEURS D'AUTOTESTS**
(diagnostic maladies infectieuses transmissibles)



Les professionnels de santé ne peuvent pas utiliser les boîtes DASTRI.

2 | OÙ RÉCUPÉRER SA BOÎTE DASTRI ?



3 | QUELS DÉCHETS METTRE DANS SA BOÎTE ?



4 | OÙ RAPPORTER SA BOÎTE ?

> Lorsque la boîte est pleine :

FERMEZ-LA DÉFINITIVEMENT



Trouvez le point de collecte le plus proche de chez vous sur www.dastri.fr

Si vous désirez vous abonner à cette lettre, envoyez simplement « je souhaite m'abonner à la lettre du SMICTOM » avec votre nom, prénom et adresse mail à smictom2@wanadoo.fr